



T-ES(2023)OJ2\_fr rév.

26 mai 2023

## COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

.....

### Projet d'ordre du jour révisé

#### **38<sup>ème</sup> réunion**

Ouverture de la réunion : mardi 30 mai 2023 à 14h30

Clôture de la réunion : vendredi 2 juin 2023 à 18h00

**Lieu :** **Salle 6, Palais de l'Europe, Strasbourg**  
**et plateforme KUDO**

Des liens de connexion aux sessions de la réunion seront envoyés en temps utile aux participants/spectateurs confirmés qui ne peuvent pas se rendre à Strasbourg

## **38<sup>ème</sup> RÉUNION DU COMITÉ DE LANZAROTE**

La 38<sup>ème</sup> réunion du Comité de Lanzarote comprendra une journée entière, le mercredi 31 mai 2023, consacrée au renforcement des capacités (voir le programme séparé) afin de discuter des approches en matière de prescription et d'âge légal pour entretenir des activités sexuelles.

- 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Vulnérabilité accrue des enfants à l'exploitation et aux abus sexuels suite à la guerre en Ukraine**
  - 2.1. Point sur les discussions au sein du Bureau du Comité de Lanzarote pour donner suite à la demande de l'Ukraine de vérifier la situation des enfants d'Ukraine dans le contexte de l'agression continue de la Fédération de Russie contre l'Ukraine
  - 2.2. Informations sur les décisions du 4<sup>e</sup> Sommet du Conseil de l'Europe concernant la situation des enfants d'Ukraine dans le contexte de l'agression continue de la Fédération de Russie contre l'Ukraine
    - 2.2.1 Présentation de la Déclaration sur la situation des enfants en Ukraine (voir Annexe II de la [Déclaration de Reykjavík « Unis autour de nos valeurs »](#), 4<sup>e</sup> Sommet du Conseil de l'Europe)
    - 2.2.2 Considération d'éventuelles questions à adresser à la Fédération de Russie conformément à l'article 28 du Règlement intérieur du Comité de Lanzarote
- 3. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote**
  - 3.1. « La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance » : examen, en vue de son adoption, du projet de questionnaire thématique concernant les cadres juridiques
  - 3.2. Point sur les fiches d'information élaborées sur la base du rapport de mise en œuvre du Comité de Lanzarote « La protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : répondre aux défis soulevés par les images et/ou vidéos à caractère sexuel autogénérées par les enfants »
- 4. Échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques**
  - 4.1. Débriefing des séminaires de renforcement des capacités du 31 mai et échange sur les éventuels travaux de suivi du Comité de Lanzarote sur les délais de prescription et l'âge légal pour entretenir des activités sexuelles à la lumière des conclusions des séminaires

- 4.2. Informations par les membres, participants et observateurs sur l'évolution des politiques nationales, législations, dispositions institutionnelles, pratiques, et/ou présentations d'activités pertinentes
  - 4.2.1. Présentation du projet de loi britannique sur la sécurité en ligne
  - 4.2.2. Présentations par INHOPE :
    - Le schéma de classification universelle - Harmonisation de la terminologie relative au matériel d'exploitation des enfants
    - La nouvelle génération de sécurité en ligne - Metaverse
  - 4.2.3. Présentation des [conclusions](#) du 2<sup>e</sup> Atelier d'experts consacré à la dimension technologique de la [proposition de règlement de l'UE établissant des règles en vue de prévenir et de combattre les abus sexuels sur enfants](#)
  - 4.2.4. Présentation des résultats de l'étude indépendante visant à évaluer la directive UE 2011/93 et point sur les prochaines étapes concernant la révision de cette directive
  - 4.2.5. Présentation de la [stratégie 2023-2027](#) de WeProtect Global Alliance, des résultats de récents projets de recherche et débriefing de la première réunion de la [Task force mondiale sur les abus sexuels d'enfants en ligne](#) instaurée récemment
- 4.3. Débriefings de membres du Comité de Lanzarote ayant participé à des réunions d'instances du Conseil de l'Europe au nom du Comité de Lanzarote
  - 4.3.1. Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)
  - 4.3.2. Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et de placement (CJ/ENF-ISE)
  - 4.3.3. Groupe de travail sur les réponses à la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE)
  - 4.3.4. Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)
  - 4.3.5. Participation à la mission d'enquête de la Représentante spéciale de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés
- 4.4. Débriefings des représentants du Comité de Lanzarote ou de son secrétariat ayant participé à des événements extérieurs
  - 4.4.1. Conférence sur « Le mécanisme national d'intervention d'urgence pour la protection des enfants non accompagnés dans des conditions de vie précaires (NERM) : de l'évaluation des besoins à la réponse », 7 mars, Athènes
  - 4.4.2. Événement de lancement sur le thème « Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie grâce à des normes communes dans le sud de la Méditerranée" (Programme Sud V), 13-14 mars, Lisbonne
  - 4.4.3. Réunion de formation, lignes d'assistance du réseau INHOPE, 26-27 avril, Malte
- 4.5. Présentation du nouveau réseau de police du Conseil de l'Europe

4.6. Informations sur l'édition 2023 de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

**5. « Aperçu global pays – état des lieux à la lumière de la Convention de Lanzarote »**

5.1. État d'avancement du processus pilote du projet joint Conseil de l'Europe/ECPAT International

5.1.1. Débriefing des événements de lancement de l'aperçu global pays pour la Finlande et la République de Moldova

5.1.2. Point de la situation concernant l'aperçu global pays pour l'Italie

5.2. Considération de la possibilité d'élaborer un aperçu global pays pour chacune des Parties de la Convention de Lanzarote

**6. Questions procédurales**

6.1. Élection d'un membre du Bureau du Comité de Lanzarote en raison du départ pour changement de fonctions de Mme DOURTHE (France)

6.2. Renforcement de l'efficacité du mécanisme et de la procédure de suivi à court ou moyen terme : état des lieux des suites données aux suggestions formulées par les organisations de la société civile en vue de renforcer la coopération avec le Comité de Lanzarote

6.3. Adoption de la liste des décisions de la présente réunion

**7. Questions diverses**